

Conseil Communautaire
Compte-rendu de la séance du 19.11.2020 à Thiaucourt-Regniéville

Membres du Conseil : 71

Présents : 51

Pouvoirs : 3

Votants : 54

Excusés non représentés : 4 - Excusés représentés : 2 - Absents : 11 - Nombre de communes représentées : 36

Liste des présents en annexe

Organisation des réunions institutionnelles pendant l'état d'urgence sanitaire

La délibération est adoptée à l'unanimité

1. Validation du compte-rendu de la réunion du 22.10.2020 et désignation d'un secrétaire de séance

Patrick MATHION est désigné secrétaire de séance

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ **Projet de Charte de Gouvernance modifiée :**

Avis favorable unanime du Bureau Permanent

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ **Modification du périmètre du Syndicat Intercommunal de l'Esch au Mad :**

La délibération est reportée

➤ **Projet de suppression du SIVOM de Thiaucourt :**

Avis favorable unanime du Bureau Permanent

La délibération est adoptée à l'unanimité

2. Développement Durable – Plan de préservation de la biodiversité Mad & Moselle

DEPENSES TTC		RECETTES (Subventions sollicitées)	
Mares - Trame bleue	40 155 €	AMI TVB (Région / AERM / DREAL)	441 888 €
Ouverture du paysage	179 263 €	FEADER	109 660 €
Biodiversité en village	234 742 €	Région Grand Est	14 382 €
Vergers - Trame verte	171 480 €	Agence de l'Eau Rhin Meuse	23 971 €
Structures agroécologiques	68 248 €	PNRL	30 710 €
Sauvegarde des pollinisateurs (hors miellerie collective)	24 100 €	CD54	14 900 €
Animations / Sensibilisations	58 336 €	Office français biodiversité ?	30 000 €
		Autofinancement CCM&M et communes	110 813 €
TOTAL	776 324 €	TOTAL	776 324 €

Avis favorable unanime du Bureau Permanent

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Approuvant le plan paysage & biodiversité ;
- Autorisant le Président à le mettre en œuvre ;
- Autorisant le Président à solliciter des financements complémentaires nécessaires ;
- Autorisant le Président à signer toutes pièces nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération notamment les marchés, contrats de partenariats et conventions avec les associations ;
- Autorisant le Président à signer la charte d'engagement de la Région Grand Est dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts.

3. Solidarités / chantier d'insertion par l'activité économique – Services aux communes

Budget prévisionnel de fonctionnement - 1^{ère} approche

Dépenses (€TTC)		Recettes (€TTC)	
Coût salarial chargé encadrant	35 818	Financiers	Montant sollicité
Coût salarial chargé personnel en insertion	26 216	Etat (aide aux postes)	25 563
Prestation accompagnement socioprofessionnel	3 195	Etat (FDI)	27 704
Frais de fonctionnement (véhicule, matériel, produits, téléphonie, location machine, assurance,...)	17 658	FSE	5 000
		Facturation	7 750
		Autofinancement	16 870
DEPENSES	82 887€	RECETTES	82 887€

Budget prévisionnel d'investissement - 1^{ère} approche

Dépenses €HT		Recettes	
Acquisition matériel	22 454	Financiers	Montant sollicité
Acquisition machines	1 460	Conseil Départemental	10 003
Acquisition véhicule	26 100	Etat (FDI)	14 185
		Autofinancement	25 826
DEPENSES	50 014	RECETTES	50 014

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- Décidant la création d'un service commun "Brigade Eco - pro", le coût unitaire sera défini en 2021 sur la base de 2020, de proposer à l'ensemble des communes d'adhérer au service commun par la signature de la convention type
- Autorisant le président à solliciter un agrément "chantier d'insertion" pour la période 2021-2023 intégrant le développement d'un support d'activités pour le chantier d'insertion sur l'entretien/nettoyage
- Autorisant le Président à solliciter des financements auprès de l'Etat pour le développement du chantier d'insertion (FDI) et 10.5 ETP pour l'année 2021

Solidarité - Chantier d'insertion Accompagnement socioprofessionnel

La délibération autorisant le Président à signer toutes les pièces nécessaires au renouvellement du marché est adoptée à l'unanimité

4. Finances publiques

➤ Budget 2020 – Décisions modificatives :

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ Transfert de compétence « Fourrière animale » - Montant provisoire des Attributions de Compensation 2020 :

La délibération acceptant le rapport de la CLECT et fixant de manière prévisionnelle le montant des attributions de compensations et autorisant les modifications budgétaires s'y rapportant est adoptée à l'unanimité

5. Ingénierie

➤ Présentation du bilan social 2019 :

Avis favorable du Comité Technique

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ **Impacts de la gestion de la crise sanitaire - Modification du Régime Indemnitare (RIFSEEP)**

Il est proposé de ne pas prendre en compte les jours d'autorisation spéciale d'absence ou d'arrêt maladie liés au COVID-19 dans le calcul du CIA 2020

Avis favorable des deux collègues du Comité Technique du 13.05.2020

La délibération est adoptée à l'unanimité

➤ **Présentation du rapport d'activités 2019 de la Société Public Locale IN PACT GL et désignation du représentant de la CCM&M au conseil d'administration de la SPL :**

La délibération sur le rapport d'activité de la SPL In PACT GL est unanimement rejetée dans l'attente de plus de réponse

Gérard RENOUARD est élu représentant de la CCM&M au conseil d'administration de la SPL à l'unanimité

6. Questions diverses

➤ **Changement de lieu :** Prochain conseil communautaire : Jeudi 17 décembre 2020 à Novéant-sur-Moselle

La délibération est adoptée à l'unanimité

20h30 : ordre du jour est levé

Gilles SOULIER
Président de la CCM&M

Patrick MATHION
Secrétaire de séance

